



MUNICIPALITE DE SAINT-CLAUDE
MRC du Val Saint-François

AVIS PUBLIC

Est par les présentes données, par la soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Claude,

Que lors de la séance ordinaire du 4 mars 2024, le conseil procédera au dépôt des états financiers 2023 préparés par la firme comptable. Raymond Chabot Grant Thornton

Toutes personnes qui désirent poser des questions pourront le faire.

Vous êtes invitées à venir assister à cette séance du 4 mars 2024 à la salle du conseil au 295 Route de l'Église, local D 2^e étage Saint-Claude à 20h.

Cet avis est donné conformément à l'article 176.1 du Code municipal.

Donné à Saint-Claude, ce 5 février 2024

France Lavertu
Directrice générale
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, France Lavertu, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau, bureau de poste et bibliothèque Irène-Duclos et publier dans l'info municipal de février 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5 février 2024

France Lavertu
Directrice générale